



## DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT

### PROJET CN4-RBA2 BENIN : ELABORATION DE LA QUATRIEME COMMUNICATION NATIONALE ET DEUXIEME RAPPORT BIENNAL ACTUALISE DU BENIN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

\*\*\*\*\*

SELECTION DE TROIS EXPERTS NATIONAUX EN VUE DE LA CONSTITUTION D'UN POOL D'EXPERTS POUR LA SUPERVISION TECHNIQUE DES TRAVAUX D'EVALUATION DE LA VULNERABILITE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DES COMMUNICATIONS NATIONALES DU BENIN A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CCNUCC).

#### **EXTRAIT DU DOCUMENT DE PROJET D'ELABORATION DE LA QUATRIEME COMMUNICATION NATIONALE ET DU DEUXIEME RAPPORT BIENNAL ACTUALISE DU BENIN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**Composante 4 :** Mesures pour faciliter une adaptation adéquate aux changements climatiques

**Résultat 4.1 :** Les capacités institutionnelles en matière de rapportage des informations sur les mesures pour faciliter une adaptation adéquate aux changements climatiques évaluées et renforcées

**Activités :**

**Activité 4.1.4 :** Renforcer les capacités techniques des GT sur l'utilisation des approches, outils et méthodes d'évaluation V&A ainsi que sur la prise en compte du genre dans l'évaluation V&A.

**Résultat 4.2 :** Les informations sur les programmes contenant des mesures visant à faciliter une adaptation aux changements climatiques sont mises à jour et rapportées.

**Activités :**

**Activité 4.2.1 :** Réaliser un état des lieux général des ressources techniques et des compétences techniques disponibles dans les institutions, universités et centres de recherche nationaux et évaluer leur pertinence pour la CN4.

**Activité 4.2.2 :** Evaluer et actualiser les démarches, méthodes et outils, y compris les scénarios climatiques et socio-économiques, utilisés antérieurement (CN3, PNA, CDN) pour évaluer la V&A aux CC, puis solliciter l'appui du MCVDD pour l'acquisition des supports techniques payants.

**Activité 4.2.3 :** Evaluer et actualiser le format utilisé antérieurement (CN3) pour le rapportage des informations sur l'évaluation V&A par secteur

**Activité 4.2.5 :** Faire un état des lieux sensible au genre des initiatives en cours de réalisation ou planifiées en vue d'une adaptation aux CC.

**Activité 4.2.6 :** Evaluer et actualiser l'évaluation de V&A aux CC réalisée dans les secteurs clés de l'économie au titre de la CN3 et du PNA, et réaliser de nouvelles évaluations de V&A à l'échelle régionale dans des secteurs géographiques les plus vulnérables aux CC.

**Activité 4.2.7 :** Elaborer et valider les rapports sectoriels sur l'évaluation V&A aux CC.

#### **COMPOSANTE 11 : ASSISTANCE TECHNIQUE (CN4 et RBA2)**

**Résultat 11.1 :** Une assistance technique est fournie

**Activité 11.1.4 :** Solliciter l'assistance technique d'experts (consultants nationaux/régionaux/ internationaux) pour la formation sur l'évaluation V&A.

**TERMES DE REFERENCE**

Juin 2024

## SIGLES ET ACRONYMES

CCNUCC	Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques
PK	Protocole de Kyoto
GES	Gaz à Effets de Serre
CP.16	Seizième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC
CP.17	Dix-septième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC
CP.8	Huitième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC
CP.19	Dix-neuvième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC
DCN	Deuxième Communication Nationale sur les changements climatiques
CN1	Première Communication Nationale sur les changements climatiques
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
TCN	Troisième Communication Nationale sur les changements climatiques
CNs	Communications Nationales sur les changements climatiques
CC	Changements Climatiques
GT	Groupes Thématiques
MCVDD	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
PRBA	Premier Rapport Biennal Actualisé sur les changements climatiques
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
CN4	Quatrième Communication Nationale sur les changements climatiques
RBA2	Deuxième Rapport Biennal Actualisé sur les changements climatiques
V&A	Vulnérabilité et Adaptation aux changements climatiques
PNA	Programme National d'Adaptation
CNP	Coordination Nationale du Projet

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Bénin a ratifié la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), le Protocole de Kyoto (PK) et l'Accord de Paris sur le Climat respectivement les 30 juin 1994, 25 février 2002 et 31 octobre 2016. En vertu des dispositions des articles 4.1 et 12.1 de la Convention, le Bénin à l'instar des autres Etats Parties doit communiquer à la Conférence des Parties les informations relatives (i) aux inventaires nationaux des émissions anthropiques par les sources et de l'absorption par les puits de tous les gaz à effet de serre (GES) non réglementés par le Protocole de Montréal ; (ii) les programmes nationaux/régionaux contenant des mesures visant à atténuer les changements climatiques et (iii) toutes autres informations jugées utiles pour atteindre l'objectif de la Convention.

Dans le cadre du processus de communication desdites informations au titre de la Convention, le Bénin en tant que Partie non visée à l'annexe I de la Convention est astreint à soumettre conformément aux décisions 1/CP.16 et 2/CP.17 de la Conférence des Parties :

- i. ses communications nationales tous les quatre ans selon le paragraphe 1 de l'article 12 de la Convention et la décision 17/CP.8 relative aux directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention ;
- ii. ses rapports biennaux actualisés contenant une mise à jour des inventaires nationaux de GES, notamment un rapport national d'inventaire et des informations sur les mesures prises, les besoins constatés et l'appui reçu en matière d'atténuation.

En application des dispositions de la Convention et des décisions pertinentes de la Conférence des Parties, le Bénin a pris des initiatives au plan institutionnel et a également mis en œuvre des actions en termes d'activités habilitantes, notamment l'élaboration et la soumission de :

- sa Communication Nationale Initiale sur les Changements Climatiques (CN1) , sa Deuxième Communication Nationale (DCN) et sa Troisième Communication Nationale (TCN) respectivement en 2002, 2011 et 2019 ;
- son Premier Rapport Biennal Actualisé sur les Changements Climatiques (PRBA) en 2019.

Malgré ces avancées, la mise en place d'une équipe nationale stable de travail en vue d'assurer la réalisation sur une base durable des travaux d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la préparation des Communications nationales (CNs) à la CCNUCC reste un défi à relever. Des Groupes de travail existent dans les secteurs prioritaires ciblés (agriculture, énergie, foresterie, infrastructures et aménagement urbain, ressources en eau, littoral, tourisme, et la santé). Mais des problèmes de durabilité se pose au niveau du fonctionnement du pool des Experts nationaux devant assurer le renforcement des capacités des membres desdits groupes sectoriels de travail et la supervision technique des travaux. Pour faire face à ce problème, la Coordination du projet CN4-RBA2 envisage de mettre en place un pool d'Experts nationaux en s'appuyant sur le vivier de cadres qui ont déjà reçu une formation en évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre des CNs et qui ont acquis une certaine expérience pour avoir participé aux études antérieures.

C'est pour la sélection de trois cadres nationaux répondant à ce profil en vue de constituer le pool d'experts V&A que les présents TDRs sont élaborés. A la tâche, ces Experts qui vraisemblablement n'auront pas encore toute l'expérience requise pour le supervision technique du processus d'évaluation de la V&A seront techniquement appuyés, dans le cadre

de l'élaboration de la quatrième communication nationale du Bénin à la CCNUCC, par un expert de haut niveau disposant d'expériences avérées en la matière.

## **2. OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURE**

Sélectionner trois (03) Experts nationaux pour la constitution du pool d'experts dans le cadre de l'élaboration des communications nationales du Bénin sur les changements climatiques. Le pool national d'experts à mettre en place aura pour mission de :

- assurer le renforcement des capacités des Groupes Thématiques sectoriels de travail, dans le cadre de l'élaboration de chaque communication nationale (CN) du Bénin sur les changements climatiques, et
- assurer la supervision technique des travaux d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques par ces groupes.

## **3. RESULTATS ATTENDUS**

Au terme de la présente consultation, trois experts seront sélectionnés et le pool national d'experts en matière d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques au Bénin sera mis en place en vue d'assurer :

- le renforcement des capacités des Groupes Thématiques sectoriels de travail dans le cadre de l'élaboration de chaque communication nationale (CN) du Bénin sur les changements climatiques;
- la supervision technique des travaux d'évaluation de la vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques par les Groupes Thématiques est assurée ;

## **4. TACHES A ACCOMPLIR PAR LE POOL NATIONAL D'EXPERTS EN V&A**

Sous la direction générale et la supervision du Coordonnateur V&A, le Pool national d'Experts V&A assure principalement le renforcement des capacités techniques des Groupes Thématiques et les appuie dans l'évaluation V&A. Il est responsable de l'élaboration du chapitre de la composante V&A des Communications Nationales et de sa qualité. A ce titre, il aura pour principales fonctions :

- assister le Coordonnateur V&A dans la mise en place des Groupes Thématiques;
- fournir des conseils scientifiques et techniques au Coordonnateur V&A;
- contribuer à l'élaboration d'un plan de travail détaillé pour l'évaluation V&A sur la base du plan de travail global de l'élaboration des Communications Nationales ;
- fournir un rapport d'avancement périodique au Coordonnateur V&A sur l'évaluation V&A;
- définir la portée des travaux V&A et contribuer à l'élaboration des termes de référence des études des Equipes Thématiques V&A ;
- coordonner la réalisation de l'état des lieux des activités, mesures et programmes en cours de réalisation ou planifiés en vue d'une adaptation aux changements climatiques ;
- identifier les démarches, méthodes et outils appropriés et mieux adaptés à la situation nationale pour l'évaluation V&A y compris les scénarios climatiques et socio-économiques à moyen et long termes répondant au contexte national béninois ;

- apporter un appui-conseil aux Equipes Thématiques pendant les différentes phases du processus d'analyse V&A y comprise l'élaboration des rapports sectoriels ;
- coordonner le processus de collecte des données et informations nécessaires aux études V&A ;
- coordonner les études sectorielles V&A pour faciliter la compilation des rapports sectoriels ;
- contribuer à l'actualisation des circonstances nationales en rapport avec la variabilité climatique et les changements climatiques (composante 1 de la communication nationale) ;
- contribuer à l'actualisation des autres informations jugées utiles pour atteindre l'objectif de la CCNUCC ;
- identifier les modules de formation et leurs contenus dans le cadre du renforcement des capacités des Equipes Thématiques V&A;
- assurer la préparation technique des sessions de formation ;
- animer les sessions de formation ;
- compiler les rapports sectoriels V&A et rédiger le chapitre et le résumé exécutif V&A des Communications Nationales ;
- contribuer à la rédaction du chapitre et du résumé exécutif de la composante "circonstances nationales" des communications nationales;
- contribuer à la rédaction du chapitre et le résumé exécutif de la composante "autres informations jugées utiles pour atteindre l'objectif de la CCNUCC" des communications nationales;
- élaborer annuellement un rapport V&A incluant au minimum:
  - les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes observés au plan national et leurs impacts ;
  - l'état des lieux des activités, mesures et programmes en cours de réalisation ou planifiés en vue d'une adaptation aux changements climatiques ;
  - l'évaluation (forces et faiblesses) des mesures d'adaptation mises en œuvre ;
  - contribuer à la documentation et à l'archivage des études réalisées ;
  - autres taches nécessaires en fonction des circonstances nationales.

Le pool national d'Experts à mettre en place sera renforcé par un Expert de rang international (expert national de haut niveau, expert régional ou international) en évaluation de la vulnérabilité/adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la préparation de la quatrième communication nationale à la CCNUCC.

## **5. CADRE CONTRACTUEL D'EXECUTION DE LA MISSION DU POOL D'EXPERTS EN V&A**

Les détails des travaux à réaliser par le pool d'Experts seront définis dans les TDRs à élaborer pour la mise en œuvre des tâches ci-dessus. Pour ces travaux des contrats seront conclus entre la Coordination du projet CN4-RBA2 et le pool national d'Experts en V&A aux changements climatiques, accompagnés de calendriers d'exécution.

Le paiement des prestations du pool national d'Expert sera assuré sur une base forfaitaire à partir des fonds qui seront alloués à la préparation de chaque communication nationale du Bénin sur les changements climatiques.

## **6. PROFILS ET COMPETENCES RECHERCHES**

Toute personne physique, de nationalité béninoise, satisfaisant aux profils et compétences ci-après :

### **6.1. Education et formation**

Cadres nationaux, de niveau d'études supérieures (BAC+5 au moins) de qualification climatologue, agro climatologue, géographe, environnementaliste, spécialiste en changements climatiques, en biodiversité, ou autre profil pertinent.

### **6.2. Compétences spécifiques recherchées**

Disposer de prérequis acceptables pour avoir, au cours de ces 10 dernières années, participé activement et complètement à :

- un (01) atelier au moins de formation en évaluation de la vulnérabilité/adaptation aux changements climatiques dans le cadre de l'élaboration de communications nationales à la CCNUCC, en qualité d'apprenant ;
- une (01) mission au moins de réalisation (i) d'études sectorielles d'évaluation de la V&A dans le cadre de l'élaboration de communications nationales à la CCNUCC du Bénin, ou (ii) d'autres études dans le cadre de l'élaboration du Programme National d'Adaptation (PNA) aux changements climatiques du Bénin.

Avoir animé en qualité de formateur un (01) atelier (ou dispensé un cours) de formation en évaluation de la vulnérabilité/adaptation aux changements climatiques dans le cadre de l'élaboration de communications nationales à la CCNUCC serait un atout ;

Avoir une maîtrise des méthodes et outils d'analyse des scénarios climatiques et socio-économiques de référence et leur utilisation pour la projection des différents paramètres climatiques serait également un atout.

### **6.3. Autres qualités requises**

Se rendre disponible pour prendre part aux travaux du pool V&A à chaque cycle d'élaboration de communication nationale sur les changements climatiques, sauf dans des cas de contraintes indépendantes de sa volonté.

## **7. MODALITES DE CANDIDATURE**

### **7.1. Composition du dossier de candidature**

Dans le cadre de la présente mission, chaque candidat soumettra au Coordinateur National du Projet CN4-RBA2 un dossier de candidature comprenant :

(i) une lettre de soumission à adresser au Coordonnateur du projet CN4-RBA2 et signée par le soumissionnaire et ayant pour objet « Sélection de trois experts nationaux en vue de la constitution d'un pool d'experts pour la supervision technique des travaux d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la préparation des communications nationales du Bénin à la CCNUCC » ;

(ii) le Curriculum Vitae (CV) du candidat soumissionnaire indiquant ses qualifications générales (éducation et formation) et ses expériences spécifiques en lien avec la mission ;

(iii) la copie du ou des diplômes cités dans le CV ;

(iv) une attestation pour chaque expérience répondant aux compétences recherchées citées dans le CV.

Chaque attestation relative à une expérience citée dans le CV doit être délivrée par le Responsable de la structure ou du projet concerné.

## **7.2. Instructions pour la soumission du dossier de candidature**

Le soumissionnaire préparera ce dossier de candidature en langue française. Tous les documents constitutifs seront scannés et rassemblés dans un dossier électronique que le soumissionnaire enverra par courrier électronique à l'adresse : [dgec.recrutement@gouv.bj](mailto:dgec.recrutement@gouv.bj) avec copie à [wilmongazi@yahoo.fr](mailto:wilmongazi@yahoo.fr) et [justicoagbo@gmail.com](mailto:justicoagbo@gmail.com).

Pour faciliter l'examen, l'évaluation, la comparaison des dossiers de candidature et la vérification des qualifications des soumissionnaires, la Coordination Nationale du projet CN4-RBA2 (CNP) a toute latitude pour demander à un soumissionnaire des éclaircissements sur son dossier. Aucun éclaircissement apporté par un soumissionnaire autrement qu'en réponse à une demande de la CNP ne sera pris en compte. La demande d'éclaircissement de la CNP ainsi que la réponse qui y sera apportée seront formulées par écrit.

Les dossiers de candidature soumis demeureront valides pendant une période de 90 jours à compter de la date limite du dépôt des dossiers.

Le maître d'ouvrage représenté par le Coordonnateur du projet CN4-RBA2 se réserve le droit de ne donner aucune suite à cet appel à candidature.

Pour tout renseignement complémentaire veuillez-vous adresser à l'Expert National du Projet CN4-RBA2 au numéro 97 58 38 03 ou par mail à l'adresse « [justicoagbo@gmail.com](mailto:justicoagbo@gmail.com) ».

## **8. PROCEDURE DE SELECTION**

### **8.1. Evaluation des dossiers de candidature**

Les dossiers de candidature seront évalués suivant la grille ci-dessous.

<b>N°</b>	<b>Critères</b>	<b>Notes maximales</b>
(1)	Education et formation du Soumissionnaire	20
(2)	Expériences similaires du Soumissionnaire en lien avec la mission : - Expériences de participation active et complète à un atelier de formation (ou à un autre type de formation) à l'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre de l'élaboration de communications nationales à la CCNUCC en qualité d'apprenant	20

N°	Critères	Notes maximales
	- Expériences de participation active et complète (à savoir jusqu'au terme des travaux) à des travaux (i) d'études sectorielles d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre de l'élaboration des communications nationales du Bénin à la CCNUCC ou (ii) d'autres études d'analyse de la V&A dans le cadre de l'élaboration du PNA (2 expériences à raison de 20 points par expérience similaire pertinente réalisée et appuyée d'une attestation de participation)	40
	- Expériences de coordination de (i) travaux d'études sectorielles d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre de l'élaboration de communications nationales à la CCNUCC ou (ii) d'études dans le cadre de l'élaboration du PNA (2 expériences à raison de 2,5 points par expérience similaire pertinente réalisée et appuyée d'une attestation de bonne fin d'exécution)	5
	- Expériences de formateur en évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans le cadre de l'élaboration des communications nationales sur les changements climatiques à la CCNUCC	5
	- Maîtrise des méthodes et outils d'analyse des scénarios climatiques et socio-économiques de référence et de leur utilisation pour la projection des différents paramètres climatiques.	10
	<b>Total :</b>	<b>100</b>
	<b>Score minimal pour qu'un dossier de candidature soit accepté</b>	<b>60/100</b>

## 8.2. Sélection des soumissionnaires pour la constitution du pool d'Experts

Pour la sélection des Experts, les trois soumissionnaires qui seront retenus seront ceux dont les dossiers auront obtenu les notes totales les plus élevées et classés en première, deuxième et troisième position parmi les dossiers acceptés. En cas de désistement d'un de ces soumissionnaires, le soumissionnaire dont le dossier de candidature est classé en quatrième position parmi les dossiers acceptés sera retenu. Ainsi de suite.